

« Ne parlez pas d'acquis sociaux mais de conquies sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais. » (Ambroise Croizat)

# Revalorisation des pensions : l'aumône du gouvernement aux retraité-e-s !

## SOMMAIRE

- 1 : Edito
- 2 : 70 ans de la sécu :  
"La sécurité sociale,  
c'est vital !"
- 3 : L'aide à l'autonomie
- 4 : Retraite complémentaire  
Reconquête  
des droits sociaux
- 5 : Impôts locaux
- 6 : Convergences revendicatives  
Les femmes à l'Assemblée
- 7 : Déshabillons-les !  
Le "44" en fête
- 8 : "Tout chambouler..."  
Frappe aérienne

Pour toute réponse aux 100 000 pétitions exigeant une véritable revalorisation du pouvoir d'achat des retraités remises au Président de la République, le gouvernement octroie une augmentation des pensions à hauteur de 0,1% à compter du 1<sup>er</sup> octobre, soit 1 euro par tranche de 1 000€ de pension !

Après 2 ans et demi de gel des pensions, après la prime de 40 euros accordée en 2014 aux petites pensions, cette décision sonne comme une nouvelle provocation à l'égard des retraités, une récidive dans son mépris à leur égard alors que, dans le même temps, le Projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2016 (PLFSS) prévoit 30 milliards d'euros d'exonérations de cotisations pour le patronat !

Les retraités en ont assez d'être considérés comme des nantis.

Pour les retraités actuels, le cumul des mesures prises depuis 1993 a déjà un impact négatif :

- L'indexation des pensions sur les prix rogne le pouvoir d'achat ;
- Les mesures fiscales (suppression de la 1/2 part pour les célibataires, veufs(ves), divorcés ayant élevé un enfant, imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants, instauration de la CASA de 0,3%), rendent imposables des retraités qui ne l'étaient pas et font franchir à certains le seuil qui déclenche le paiement de la redevance télé, des impôts locaux, qui suppriment des aides diverses...

En plus, comme toute la population, les retraités ont subi la hausse de la TVA de 19,6 % à 20 % et de 7 % à 10 % que ne compense pas la baisse du taux réduit de TVA.

Pour tous les nouveaux retraités, c'est la baisse du taux de remplacement à cause de l'augmentation de la durée de cotisation, de l'instauration de la décote, du blocage du point d'indice dans la Fonction publique...

La situation des 16 millions de retraités de ce pays, du secteur public comme du privé, ne cesse de se dégrader.

Nous ne pouvons pas accepter que 10% des retraités vivent sous le seuil de pauvreté, ni que de nombreux retraités de 60 à 69 ans soient contraints d'occuper un emploi en raison du montant insuffisant de leur pension.

Les retraités ne demandent pas la charité mais la dignité.

## **Le mépris, ça suffit !**

**ENSEMBLE, AGISSONS  
AVEC L'UNION FEDERALE DES  
RETRAITES DES FINANCES CGT**

**TOUTES ET TOUS DANS LES  
MANIFESTATIONS**

**OU ACTIONS UNITAIRES  
DEPARTEMENTALES**

**MARDI 24 NOVEMBRE 2015**



# 70 ans de la Sécurité sociale



**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

Guy CARRIERE

**IMPRIMÉ PAR RIVET** Presse Edition

Limoges

**NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :**

0317 S 08364

N° ISSN : 2276-1063

**UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DES**

**FINANCES CGT**

263 rue de Paris

Case 540 - 93514 - Montreuil cedex

TÉL : 01 55 82 76 66

COURRIEL : ufr.finances@cgt.fr

PRIX 0,50 €

## LA SÉCURITÉ SOCIALE, C'EST VITAL !

**À** 70 ans, la Sécurité sociale est toujours moderne ! Pilier de ce qu'on nomme encore aujourd'hui le modèle social à la française, elle démontre, avec la crise financière et sociale que nous vivons, son incroyable modernité en évitant les drames que connaissent des milliers de salariés, de citoyens en Europe et dans le monde.

Basée sur la solidarité et l'égalité, ancrée sur ses missions des services publics, elle est devenue une référence universelle qui inspire bien des politiques dans le monde pour faire progresser les droits, lutter contre la misère et les inégalités d'accès aux soins notamment.

**Les valeurs de la Sécurité sociale sont justes : protéger dans la solidarité, partager les richesses produites par le travail pour financer la réponse aux besoins de toutes et tous : c'est la solution !**

Notre système, au fil des années, a participé à la croissance en maintenant du pouvoir d'achat, au développement de notre système de santé, de retraite, à l'accompagnement des familles, il a permis l'allongement de la durée de la vie...

La CGT, engagée en 1945 dans la création de la Sécurité sociale, est toujours restée mobilisée pour défendre « cette loi humaine et de progrès »... comme disait Ambroise Croizat, ministre du Travail.

**En effet, Comment ne pas y voir un véritable projet de société tourné vers l'humain, moderne, solidaire, démocratique au service du progrès social !**

Depuis sa création à aujourd'hui, la Sécurité sociale n'a jamais cessé d'être un enjeu de la lutte des classes. Comme aujourd'hui au sujet du travail, la Sécurité sociale a toujours été présentée comme « une charge » par les gouvernements, le patronat, leurs « experts », qui cultivent l'image culpabilisatrice du « trou de la Sécurité sociale » ou de son « déficit abyssal laissé à nos enfants » ...

Tous les arguments sont bons pour détricoter petit à petit cette formidable innovation sociale, dédouaner le patronat de son financement et faire payer les assurés eux-mêmes !

Les réformes se sont succédées, des plans d'économies de plusieurs milliards sont en cours, des inégalités progressent, l'accès aux soins devient difficile, voire inaccessible, les prestations familiales sont conditionnées aux revenus, l'accompagnement des personnes âgées est peu pris en charge, le service public régresse, le travail dans la santé, le social, la Sécurité sociale se dégrade...

**La CGT vous appelle à vous mobiliser pour reconquérir une Sécurité sociale de haut niveau répondant aux besoins d'aujourd'hui !**

La société change, les besoins sont grandissants. Il faut améliorer et garantir notre système solidaire de Sécurité sociale. Il faut réformer son financement.

**La Sécurité sociale n'est pas malade de trop de dépenses, mais d'un manque de recettes.**

Dès sa création, la notion de « Sécurité sociale » était associée à la politique ambitieuse de l'emploi et des salaires.

La première « Sécurité sociale » est d'avoir un emploi stable et bien rémunéré. Or aujourd'hui, c'est bien l'insécurité sociale, le chômage, la précarité, les bas salaires, les suppressions d'emploi qui minent le développement et la croissance et donc les ressources de la Sécurité sociale. À cela s'ajoute 230 milliards d'aides et d'exonérations aux entreprises pour soit disant favoriser l'emploi, pour quel résultat ! Son financement, essentiellement basé sur le salaire socialisé est en effet directement lié au niveau des salaires et l'emploi !

L'avenir, c'est le progrès social, plus de Sécurité sociale et de démocratie sociale !

Source : brochure CGT : « La Sécu, toujours une idée jeune. »



# L'aide à l'autonomie et son financement par la Sécurité sociale



Le 6 octobre 2015, s'est tenue à l'attention de la Commission exécutive et de l'espace revendicatif de l'UCR, une journée d'étude sur les propositions défendues par la CGT concernant l'aide à l'autonomie et son financement.

Ce fut l'occasion, pour les militants, de faire le point sur l'avancée du projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et d'approfondir leurs connaissances sur les propositions de la CGT en matière de financement de l'aide à l'autonomie.

Il convient de se rappeler que lors de sa présentation, le projet de loi se déclinait en deux étapes. La première portait essentiellement sur l'accompagnement à domicile et sur l'environnement des personnes âgées, la seconde concernait l'accueil en établissement (maisons de retraites médicalisées).

Ce deuxième volet est mort-né car jugé trop couteux. (1)

Si la CGT a jugé que le projet allait dans le bon sens par le caractère novateur de certaines avancées, elle en a aussi montré les limites et les insuffisances tant en matière de financement, largement insuffisant, que de gouvernance qui écarte les organisations syndicales des lieux de débats et décisions.

Elle a dénoncé l'abandon du deuxième volet, pourtant crucial, qui permettrait l'accès aux établissements spécialisés aux personnes qui le souhaitent ou y sont contraintes.

La déclinaison de la première partie de la loi en trois volets répond en partie aux revendications de la CGT :

- > Anticipation et adaptation (prévenir la perte d'autonomie)
- > Adaptation de la société (bénévolat, habitat, transport, aménagement du territoire...)
- > Accompagnement de la perte d'autonomie (à domicile et reconnaissance des aidants).

Si le recours aux assurances privées, prôné par le gouvernement Sarkozy, est écarté, d'autres propositions de la CGT n'y figurent pas et notamment l'intégration de l'aide à l'autonomie dans la Sécurité sociale.

Après avoir rappelé les raisons qui font l'urgence d'une réelle adaptation de notre société aux nouvelles réalités démographiques et sociologiques - les plus de 60 ans sont 15 millions aujourd'hui, ils seront 20 millions en 2030 (31 % de la population) - il a été traité des propositions de la CGT pour financer l'aide à l'autonomie.

Ce financement ne représenterait, d'ici 2025, qu'un peu moins d'un point du Produit Intérieur Brut. Les sommes actuellement affectées à l'ensemble des aides (logement, réductions des cotisations sociales, maisons de retraite...) sont de 24 milliards d'euros soit moins de 1% du PIB, à comparer au budget de la Sécurité sociale en 2014 : 465 milliards d'euros.

**Pour la CGT, l'aide à l'autonomie doit relever de la branche maladie de la Sécurité Sociale car elle s'inscrit dans ses fondamentaux : faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort.**

Cette journée d'étude a été l'occasion de rappeler quelques-unes des propositions que nous défendons : la suppression de la CASA (Contribution additionnelle solidarité autonomie) payée par les retraités acquittant l'impôt sur le revenu et de la journée de solidarité pour les actifs et l'intégration de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) dans la Sécurité Sociale.

La prise en charge par la Sécurité Sociale de l'aide à l'autonomie relève des propositions générales défendues par la CGT pour son financement qui exige, entre autre, une intervention syndicale forte sur la CSG. Il faut en changer la nature en lui redonnant notamment son caractère plein et entier de cotisation avec, en particulier, la création d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises.

**L'enjeu fondamental des propositions de la CGT est de refonder le financement de la Sécurité sociale autour de la place centrale du travail.**

**Ainsi, réforme du financement de la Sécurité sociale et réforme de la fiscalité doivent s'articuler pour permettre la construction d'une société du plein emploi solidaire, une revalorisation du volume et de la rémunération du travail, des cotisations sociales plus importantes, contribuant à une nouvelle dynamique de financement de la Sécurité sociale. Cette journée d'étude sera prolongée dans les départements au niveau des USR, à l'aide du « power point » validé à l'occasion de cette journée.**

(1) **Le calendrier** : après son passage en première lecture le 17 septembre 2014 à l'Assemblée Nationale, et le 10 mars 2015 au Sénat, le projet est passé en seconde lecture le 16 septembre 2015 et au Sénat le 28 octobre 2015.

## RETRAITES COMPLÉMENTAIRES : un nouveau recul social

Dans le cadre de la dernière journée de discussion le 16 octobre sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO, le Medef, avec l'accord de la CFDT, de la CFTC et de la CFE CGC, a réussi à imposer de « *travailler plus longtemps pour gagner moins* ».

Dans le cadre de cet accord que le représentant de la CFDT (1) présente comme équilibré, les salariés actifs et retraités contribueront pour 95 % (5,7 milliards d'€) et le patronat pour 5 % (300 millions d'€). Curieuse conception de l'équilibre. D'autant plus que le représentant du MEDEF a ajouté : « *Nous avons obtenu la garantie que l'État compensera une partie de nos efforts par une baisse des cotisations accidents du travail et maladies professionnelles.* »

Avec cet accord, il sera nécessaire de prolonger son activité même pour celles et ceux qui justifient du nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Les salariés qui ne pourraient différer leur départ subiraient les trois premières années de retraite

un abattement de 10 % : une double peine pour les 56 % de salariés qui ne sont plus en emploi et pour les femmes dont la pension est déjà en moyenne inférieure de 40 % à celles des hommes et de 60 % pour les femmes cadres. Les jeunes générations verraient le niveau de leurs futures pensions diminuer de 8,5 % supplémentaires. Les retraités essuieraient de nouvelles baisses de leur pouvoir d'achat pendant trois années supplémentaires, outre le report au 1<sup>er</sup> novembre de la revalorisation de leurs pensions.

Il s'agit d'un marché de dupes qu'a réussi à obtenir le Medef ! Et le Premier ministre s'est réjoui de cet accord.

Cela démontre que le dialogue social nécessite l'intervention des salariés sur tous les sujets qui les concerne pour être efficace.

(1) Cf. *les Echos.fr* du 16.10.2015



### À LA RECONQUÊTE DE NOS DROITS SOCIAUX !

**FINANCES** : dans les suites de l'action organisée le 21 avril dernier par notre Union Fédérale des Retraités et sa Fédération des Finances CGT, les ministres de Bercy ont décidé de convoquer un groupe de travail consacré aux moyens dévolus à l'action sociale « *retraité-e-s* ». A ce niveau, l'UFR lance une nouvelle campagne de mobilisation ciblant particulièrement les structures départementales (CDAS) ou d'établissements chargés de l'action sociale.

**FONCTION PUBLIQUE** : les réunions des deux derniers comités interministériels consultatifs d'action sociale ont révélé le scandaleux mépris de la ministre Lebranchu à l'égard de fonctionnaires retraités de l'État.

Dans l'une, notre camarade intervenant au nom des retraités de l'UGFF a été sommé à deux reprises d'interrompre son intervention. La représentante ministérielle est demeurée totalement muette. La délégation a fini par quitter la séance accompagnée des représentants de Solidaires et de FO, qui ont soutenu notre exigence de mise en place d'un groupe de travail spécifique à l'action sociale retraités au sein du CIAS.

Dans la deuxième notre revendication d'harmonisation des tarifs restaurants « *retraité-e-s* » sur ceux des actifs a été rejetée.

Dès lors, le conflit est ouvert. La CGT appelle à vous associer aux initiatives qu'elle organisera dans le prolongement de celle du 4 juin, en interpellant, dans un premier temps, les présidents des Sections Régionales Interministérielles de l'Action Sociale (SRIAS).

# IMPÔTS LOCAUX : quand l'État fait les poches des plus modestes !

Non seulement je le perds moi, mais en plus / ma 1/2 part !



Députés et gouvernement découvrent subitement « l'insupportable » hausse des impôts locaux qui touchent de nombreux retraités !

**De qui se moque-t-on ?**

Depuis 2008 et la loi votée par le gouvernement Sarkozy, l'Union Confédérale des Retraités CGT n'a cessé de dénoncer les coups portés au niveau de vie des retraités par les différentes mesures fiscales les visant directement : suppression de la demi-part aux parents isolés ou veufs et veuves ayant eu un enfant, imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants, instauration de la CASA de 0,3 %, gel des pensions...

Conséquences de ces mesures, les impôts locaux, taxe foncière et taxe d'habitation,

de centaines de milliers de retraités parmi les plus modestes ont explosé. Augmentations énormes, les sommes à payer passant de 0 euro pour les contribuables exonérés à plusieurs centaines d'euros.

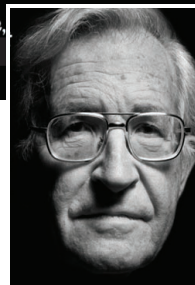
Si les contribuables imposables ont vu leurs impôts augmenter dès la 1<sup>ère</sup> année de suppression de la 1/2 part fiscale, ce n'est qu'en 2015 que les non-imposables en ont subi les effets pour la première fois.

La modification et l'abaissement des plafonds d'exonération liés au revenu fiscal de référence a, par effet mécanique, augmenté, privant les contribuables d'une condition d'exonération de la taxe foncière, de la taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel public.

Face à ce scandale, l'Union Fédérale des Retraités des Finances CGT, avec toute la CGT, demande l'annulation immédiate et rétroactive des conséquences de la suppression de la 1/2 part fiscale.

«Les classes dirigeantes utilisent l'actuelle crise financière comme un prétexte pour la plus grande offensive jamais menée depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale contre les droits sociaux des peuples.»

Noam Chomsky, philosophe,  
Noam Cho  
17 octobre 2015



linguiste



## Communiqué de la CGT Finances Publiques

La CGT Finances Publiques demande à la Direction générale des Finances Publiques de chiffrer avec précision l'ampleur de ce phénomène, et de traiter les difficultés de règlement par des consignes générales de bienveillance et d'humanité vis-à-vis de ces populations de contribuables déjà malmenés par la non revalorisation suffisante des pensions.

Les services d'accueil physique doivent être renforcés en termes d'effectifs d'agents des Finances publiques formés.

Les populations les plus fragiles doivent être reçues dans des conditions dignes et faire l'objet de mesures personnalisées adaptées à leur situation financière dans les délais les plus courts possibles.



## CONVERGENCE REVENDICATIVES ET CONVERGENCE DES LUTTES

### Les militantes et militants Finances, actifs et retraités, débattent en PACA<sup>(1)</sup>

Une trentaine de camarades actifs et retraités se sont retrouvés à la caserne de la Douane de Marseille le vendredi 23 octobre 2015. Ils ont échangé sur les différentes réformes en cours et les conditions dans lesquelles les combattre et être force de propositions.

Les camarades présents pour la DGFIP, la Douane, l'Insee, la Banque de France se sont attachés à démontrer la cohérence des attaques menées contre le monde du travail et particulièrement contre les agents des administrations et établissements économiques et financiers.

Leurs témoignages montrent que les administrations usent partout des mêmes procédés : s'attaquer aux missions de service public et détruire les droits et garanties attachés aux travailleurs actifs et retraités quel que soit leur statut.

Le besoin de croiser les expériences et de converger dans les luttes, mais aussi de travailler mieux ensemble actifs

et retraités sur l'accès aux droits sociaux et la syndicalisation apparaît comme une évidence.

Sans être exhaustif, citons parmi les pistes de travail proposées :

- > les missions de service public, leur place en territoire en lien avec les citoyens ;
- > la protection sociale complémentaire ;
- > la communication ;
- > la formation ;
- > des tournées de services actifs et retraités ;
- > des initiatives auprès des CDAS ;
- > une campagne TH auprès des citoyens lors des réceptions dans les SIP ;
- > etc.

(1) La réunion était co-animée par Patricia Tejas (SG FD Finances) et Yvan Donnat (SG UFR), avec la participation de Olivier Vadebout (SG DGFIP).

## IL Y A 70 ANS, les 33 premières femmes entraient à l'Assemblée nationale

Retour vers le passé. Il y a soixante-dix ans, trente-trois femmes ouvraient les portes de l'Hémicycle aux françaises. Parmi les premières députées de la République entrées à l'Assemblée nationale le 21 octobre 1945 : Marie-Claude Vaillant-Couturier, Germaine Peyroles, Madeleine Léo-Lagrange, Raymonde Nédelec-Tillon, la dernière de ces trente-trois précurseuses encore en vie qui vient de fêter ses 100 ans...

Ces 17 communistes, 9 membres du Mouvement républicain populaire, 6 socialistes et une du Parti républicain de la Liberté ne tardent pas à faire avancer la cause des femmes, en proposant notamment, dès 1947,

*« une égalité professionnelle et de rémunération entre les femmes et les hommes ».*

Ces 33 femmes, à qui le droit de vote avait été accordé le 21 avril 1944, représentaient alors 5,6 % du total des 586 députés. Aujourd'hui, elles sont 151 sur 577, seulement 26 %.

**La parité reste à conquérir !**







## LE COLLECTIF "Finances 44" à la fête !

bal animé par l'orchestre de Franck Gergault, H.K., les saltimbanks ont mis le feu dans le cœur des spectateurs sous le charme.

Le Secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, était présent et s'est longuement arrêté au stand des Finances et s'est entretenu avec notre camarade Annie Gicquel, animatrice du collectif.

Les militants du collectif "Finances 44", accompagnés de militants encore en activité, après avoir distribué des tracts d'information sur la réalité du prélèvement à la source, ont animé, à partir de



leur stand, des débats sur la fiscalité des retraités.

Grâce à notre ami Jean-Pierre Ménard, ils ont également fait connaître et vendu les produits de la Scop de nos camarades ex-Fralib. Un acte de solidarité très apprécié. La tempête de la veille n'était plus qu'un souvenir. C'est sous le soleil, dans le ciel et dans les cœurs, que s'est déroulée la trentième fête des retraités de Loire-Atlantique.

Le 17 septembre, les retraités CGT de Loire-Atlantique fêtaient le 30<sup>e</sup> anniversaire de leur fête annuelle, mais aussi les 120 ans de la CGT et les 70 ans de la création de la Sécurité sociale.

Pour fêter tous ces événements, un plateau exceptionnel d'artistes ont permis au près de 3 000 participants de se créer des souvenirs très agréables. Après Sanséverino, après le traditionnel



## Déshabillons-les !

Nous ne condamnons pas. Nous comprenons et partageons la colère des travailleurs d'Air France, traités de « voyous » par un politicien aux dents si longues qu'elles cirent les parquets patronaux.

Deux chemises déchirées, fussent-elles de luxe, n'égalent pas la suppression de 2 900 emplois.

Lundi 12 octobre 2015, à six heures, des « meneurs » (cinq salariés, tous syndiqués à la CGT) ont été arrêtés à leur domicile comme de vulgaires délinquants !...

Jérôme Cahuzac, lui, eut droit à d'autres égards...

Faut-il qu'elles aient peur les classes dominantes et leurs chiennes de garde pour aller si loin ?

Depuis le début de « l'affaire Air France », leurs médias, à la botte, montent les « incidents » en épingle pour mieux paralyser et mater la « populace ».

Celle qui, tellement exploitée, humiliée, n'en peut plus, et dont le désespoir devient parfois violent.

*"On ne peut pas se foutre en permanence impunément de la gueule des travailleurs".* Et la saignée s'accélère. Menaces sur l'APL, une loi de finances qui émane en réalité de la Troïka...

Ils ont peur, les possédants, peur pour leurs dividendes, leurs profits, leurs privilèges. Il est temps de leur faire encore plus peur et de commencer à les déshabiller, à les obliger à « tomber la chemise ».

Hollande, Valls et Macron ont engagé un bras de fer contre les luttes : ils peuvent s'y casser les bras. La répression, l'arrestation sans ménagement de salariés, de syndicalistes, exaspérés, est indécente, insupportable.

La criminalisation de luttes "justes" rappelle les pires moments de notre Histoire.

## Aigre doux... Tout chambouler...

Prendre la plume pour tailler un nouveau costard au marquis de la macronie qui se pacse quotidiennement avec Gattaz, ou pleurer sur la CFDT qui commence à ne plus avoir d'encre dans ses stylos pour signer les accords avec le patronat, ou s'attrister de l'absence d'espoir et d'accord politique à gauche (la vraie), n'apporteront guère de solutions ou de perspectives aux lecteurs militants, au cuisinier rédacteur de cette petite feuille de choux...

Ca y est ! il parait qu'ils ont gagné la lutte de classe, puisque les capitalistes, nommés plus sobrement les libéraux, règnent sans partage sur l'économie : ils l'ont affirmé !

Leurs sergents de compagnie, au pouvoir dans la plupart des pays d'Europe, les servent docilement au point de faire un holdup de la démocratie dans le pays de la démocratie.

C'est du déjà vu, en d'autres temps ; ils s'étaient assis sur le rejet du vote

pour un certain traité européen, dont on voit les effets aujourd'hui. Tort d'avoir raison trop tôt...

A croire que la fille du borgne leur a pollué l'esprit, histoire de rappeler l'histoire ! Ils sont comme leurs grands pères : ils préféreraient Hitler au Front Populaire.

Que reste-t-il alors ? Se mettre en catharsis, pour que nos âmes chloroformement nos émotions et ainsi béatement rêver dans l'attente de temps meilleurs.

Fumer un petit pétard ou ne regarder que celui de la voisine pour oublier que nous n'avons pas de chance d'avoir hérité de gouvernants menteurs et « spolieurs » d'espoir !

Lever le poing... le gauche pour le foutre dans la gueule de ces pourris de la finance !

Penser que d'aller mettre un bulletin dans l'urne est une porte ouverte vers la prochaine duperie qui nous attend !

Inscrire sur le calendrier la date du "Grand Soir" !

Innover en remettant à l'ordre du jour la lutte des « casses » en ré-ouvrant la bataille des idées avec nos idées justement qui ont tant de mal à se faire entendre.

Bon dieu (oh !), c'est vraiment difficile d'être un militant convaincu, que demain sera toujours meilleur qu'hier. Alors, re-nationalisons, créons des coopératives ouvrières, cultivons plus vert que vert, apprenons à prendre la parole, invitons les enclumes et les tenants des pouvoirs à l'autocritique, contrôlons le travail des élus, luttons contre la corruption et les manipulations de toute sorte, modernisons nos moyens de communication et de formation, en fait remettons des valeurs démocratiques et progressistes devant notre nez et ceux des travailleurs.

*Sous les pavés, la plage...*



## FRAPPES AERIENNES : HOLLANDE ET VALLS SONT À LA MANŒUVRE !



LE PROBLÈME CE N'EST PAS LES MIGRANTS,  
LES SANS PAPIERS OU LES RÉFUGIÉS  
LE PROBLÈME, C'EST LA GUERRE...  
EN SYRIE

EN LIBYE

EN AFGHANISTAN

EN EGYPTE